

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1109

présenté par

M. Daniel, Mme Kerbarh, Mme Bureau-Bonnard, Mme Maud Petit, M. Ardouin, M. Le Gac,
Mme Ballet-Blu, Mme Bono-Vandorme, Mme Oppelt, M. Haury, Mme Wonner, Mme Krimi,
M. Alauzet, Mme Le Peih, Mme Melchior, M. Pellois et Mme Michel

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 38, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.